République Islamique de Mauritanie Honneur – Fraternité – Justice

Région de Nouakchott





AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

(AAOI) Avis n° 03/CPMP/RN/RN/2025

Objet : Travaux d'aménagement de la mare urbaine de Tarhill à Nouakchott

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans DE N le site web de la Région de Nouakchott (https://region-nouakchott.mr/fr/) le 04/02/2025 et celui de l'ARMP (Portail National des Marchés Publics) le 06 février 2025.
- La Région de Nouakchott a l'intention d'utiliser des fonds obtenus dans le cadre d'une avec l'Etat pour effectuer des paiements au titre du Marché de d'Aménagement de la mare de TARHIL -Commune de Riad - Nouakchott- Mauritanie. Les travaux seront exécutés dans un délai ne dépassant pas 16 mois.
- Le présent Avis d'appel d'offres est ouvert à tout candidat national et international éligibles remplissant les conditions définies dans le dossier d'appel d'offres international et n'étant pas frappés par luredes exclusions visées par la loi n° 2021-024 du 29 décembre 2021, portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application.
- 4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations, auprès de Région de Nouakchott et pendre connaissance du DAOI à l'adresse mentionnée ci- après :

M. Abdellahi Sidi

E-mail: abdellahi.ct@region-nouakchott.mr

GMS: 0022237374738

M. Cheikh Tijani Cheikh Mohamedou

E-mail: c.tijani@region-nouakchott.mr

GMS: 00222 36 61 08 05





5. Descriptif du projet :

5.1. Contexte et Justification

Dans le cadre de sa politique de développement urbain durable et de valorisation de son patrimoine naturel, la Région de Nouakchott engage un projet de restauration et d'aménagement de la Mare de Tarhill. Ce site, d'une superficie de 32 hectares, a été désigné dans le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) comme un futur espace vert multifonctionnel, destiné à répondre aux besoins écologiques, sociaux et récréatifs de la ville.

L'état actuel de la Mare de Tarhill est marqué par une dégradation avancée due aux activités anthropiques et aux pollutions diverses. Son réseau d'eau est contaminé par des pollutions urbaines, tandis que ses sols subissent l'impact des rejets domestiques. Malgré ces contraintes, la position stratégique de la Mare, sa proximité avec des infrastructures clés et la disponibilité foncière en font un site prioritaire pour une intervention de réhabilitation écologique et d'aménagement paysager.

L'objectif principal du projet est de transformer la Mare de Tarhill en un parc écologique et récréatif intégré, combinant :

• La restauration écologique du site, avec des interventions sur la qualité de l'eau et des sols,

• L'aménagement paysager et la revalorisation des écosystèmes locaux,

• Le développement d'infrastructures durables (centre d'interprétation, sentiers loisirs, observatoires d'oiseaux, etc.),

 L'amélioration des conditions de vie des riverains, en créant un espace accessible et auractiful pour la population.

5.2. Objectifs du Projet

Le projet vise à atteindre les objectifs suivants :

- **Réhabiliter les fonctions écologiques** de la Mare en réduisant la pollution et en restaurant la biodiversité locale.
- Créer un espace public multifonctionnel, favorisant les activités récréatives, sportives et éducatives.
- Développer une approche de gestion durable des ressources, en intégrant des infrastructures respectueuses de l'environnement et des solutions innovantes pour le traitement des eaux.
- Renforcer l'attractivité de Nouakchott à travers un projet exemplaire en matière d'aménagement écologique urbain.

5.3. Description Générale des Travaux

Les travaux se dérouleront en trois phases principales :

Phase 1 : Planification et Conception du Projet d'Exécution

Cette phase comprend l'élaboration du **projet d'exécution** sur la base de l'Avant-Projet Sommaire (APS) fourni par la Région de Nouakchott. Elle inclura :

- La définition d'objectifs spécifiques et des critères de réussite du projet.
- L'élaboration du projet d'aménagement paysager, en intégrant des infrastructures essentielles telles que :
 - o Centre d'interprétation pour la sensibilisation environnementale.



PRMP de la Region

- o **Passerelles et sentiers d'observation** permettant une circulation douce et la préservation du site.
- Cafétéria et zones de repos, favorisant l'appropriation du lieu par les habitants.
- L'établissement d'un plan de nettoyage et de décontamination des sols et des eaux.
- La planification des opérations de reboisement et de réhabilitation des berges.

Phase 2 : Mise en Œuvre du Projet - Étape 1

Cette étape consistera en la préparation du site et les premières interventions structurelles :

- Nettoyage mécanique et élimination des déchets polluants.
- Mise en place de la clôture périmétrique, garantissant la protection du site.
- Début des opérations de réhabilitation hydrique, avec mise en place de systèmes de filtration et d'aération de l'eau.
- Travaux de décontamination des sols, en utilisant des techniques adaptées aux pollutions identifiées.

Phase 3: Mise en Œuvre du Projet - Étape 2

Cette dernière phase comprendra:

- Le reboisement et la revégétalisassion de la Mare, en favorisant les espèces locales
- La construction des infrastructures du parc, incluant :
 - o Zones de loisirs et aires de jeux pour enfants.
 - Observatoires d'oiseaux, situés dans des points stratégiques.
 - Espaces de pique-nique et pergolas, pour offrir des zones de repos ombragées.
 - o Un belvédère panoramique, permettant d'apprécier le paysage naturel réhabilité.
 - Systèmes d'irrigation et de gestion durable de l'eau, pour assurer le bon fonctionnement du parc.

5.4. Liste des Infrastructures et Aménagements Prévus

<u>Désignation</u>	Surface approximative (m²)	Commentaire
Entrée au parc	15 ~30 m ²	• Espace pour réception, stockage, et éventuelle installation de panneaux éducatifs.
Logements des gardiens	15 ~30 m ²	 Situés aux entrées de la promenade et en surveille l'accès. Avec toilette
Bâtiment de restaurant et caféterie	500 m ²	 Espace de cuisine (70 m²). Espaces de stockage (30 m²). Sanitaires (35 m²). 5 toilettes pour hommes et 5 toilettes pour femmes. Zones de salles a manger et terrasse (300 m²).
Centre d'interprétation	250 ~300 m ²	 Salle pour ateliers, conférences et expositions (150 ~ 250 m²). Bloc administratif 100m2 (tout compris) Sanitaires, Stockage, bureaux
Cour ombragée pour événements/réunions	500 m ²	• Espace multifonctionnel pour événements et réunions communautaires situe à côté du centre d'interprétation.



Aire de jeux pour enfants	500 m ²	 Conçue avec des matériaux écologiques et des mesures de sécurité adéquates situe à côté de la caféterie.
3 postes d'observation des oiseaux	20 m ² (chacun)	• Situés stratégiquement pour minimiser la perturbation de l'habitat.
15 Zones multifonctionnelle (ombrage pour pique-nique)	25 m ² (chacun)	• Zone combinée pour le repos avec pergola bancs et tables.
Parking	$1.500 \mathrm{m}^2$	• Espace pour environ 70 véhicules.
1 belvédère panoramique	20 m ²	 Structures surélevées pour des vues générales, intégrées au paysage.
Passerelle surélevé		 Connexions entre mare permettant l'observation sans altérer le terrain avec structures surélevées pour des vues générales, intégrées au paysage.
A	UTRES ELEMENTS	A CONSIDERER
Sentiers d'interprétation et sportif	-	• Chemins avec signalisation éducative sur la flore, la faune et les fonctions des mares.
Stations d'hydratation	-	 Fontaines d'eau potable aux points stratégiques pour les visiteurs, incluant des zones de jeux d'eau.

5.5 Impact Attendu du Projet

Le projet de **restauration et d'aménagement de la Mare de Tarhill** aura un impact positif à plusieurs niveaux :



- Environnemental : réduction de la pollution, amélioration de la biodiversité et valorisation des écosystèmes urbains.
- Social : création d'un espace accessible à tous, favorisant les loisirs et la sensibilisation écologique.
- Santé Publique: amélioration des conditions sanitaires grâce à la réduction des eaux stagnantes et polluées, limitant ainsi les risques de maladies hydriques et la prolifération de vecteurs pathogènes. La création d'espaces verts et récréatifs favorisera également le bien-être physique et mental des habitants.
- Économique : création d'emplois locaux et renforcement du tourisme urbain. En outre, la transformation du site en parc écologique valorisera le foncier environnant, augmentant ainsi la valeur des terrains et des propriétés adjacentes, ce qui encouragera le développement économique du secteur.
- Urbanistique : amélioration du cadre de vie et intégration du parc dans le développement durable de Nouakchott.

6. Les Exigences en Matière de Qualification

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences suivantes :

6.1. Capacité Financière

Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen pour des activités similaires de 80 000 000 MRU, correspondant au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des années 2022, 2023 et 2024. Ce chiffre d'affaires sera obtenu à partir des



états financiers certifiés par un expert-comptable membre d'un ordre d'experts comptables reconnus (voir également la section III du dossier de pré qualification).

• Capacité d'autofinancement minimale de 40 000 000 MRU, attestée par un organisme financier agréé.

6.2. Expériences

6.2.1. Expériences Générales

- Avoir réalisé au moins deux (02) projets d'aménagement des espaces urbains, ou toute autres espaces supérieurs à 6 hectares au cours des 10 dernières années (voir également la section III du dossier de l'appel d'offres).
- Fournir des attestations de bonne exécution, des procès-verbaux de réception ou tout autre document officiel confirmant la réalisation des projets.

6.2.2. Expériences spécifiques

- Avoir réalisé au moins deux (02) projets de restauration des espaces écologiques où si d'aménagement d'espaces naturels en zones humide supérieurs à 10 hectares au course des 10 dernières années (voir également la section III du dossier de l'appel d'offres).
- Fournir des attestations de bonne exécution, des procès-verbaux de réception ou tout autre document officiel confirmant la réalisation des projets.

6.3. Personnel Clé

L'entreprise doit justifier qu'elle possède un personnel clé qualifié ayant une grande expérience dans le domaine spécifique. Attestations et diplômes sont exigés.

Profil	Références	Expérience
Architecte expert en	2 projets d'aménagement similaires	15 ans
Aménagement et paysagiste:		
Chef de mission		
Architecte	2 projets d'aménagement similaires	10 ans
Biologiste expert en	2 projets d'aménagement similaires	10 ans
restauration zones humides		
Ingénieur hydraulicien	2 projets d'aménagement similaires	5 ans
Hydrogéologue.	2 projets d'aménagement similaires	5 ans

6.4. Matériel : le candidat doit établir qu'il a (en propriété, en bail, en location) les matériels suivants :

Catégorie	8	Équipement	Utilisation
Travaux	de	Pelleteuse hydraulique (≥ 20 tonnes)	Excavation des sols pollués et modelage
Terrassemen	ıt	• • •	du terrain
et	de	Chargeuse sur pneus (≥ 5 tonnes)	Transport et mise en place des matériaux
Préparation	du		de remblai
Site		Bulldozer (D6 ou équivalent)	Nivellement et préparation des plateformes
		Camions bennes (capacité ≥ 15 m³, min. 3 unités)	Transport des terres et déchets
		Compacteur vibrant	Compactage des sols et stabilisation des chemins



	Niveleuse	Mise en forme et régularisation des allées
	Tractopelle	Creusement des fosses de plantation et zones humides
Construction	Bétonnières autonomes (≥ 350 L, min.	Production de béton pour les
des	2 unités)	infrastructures
Infrastructures	Groupes électrogènes (> 50 KVA, min. 1 unité)	Fourniture d'énergie sur le site
	Échafaudages fixes et roulants	Travaux en hauteur pour les bâtiments et équipements
	Planches de coffrage et étais métalliques	Mise en œuvre des fondations et éléments en béton armé
	Scies circulaires et scies sauteuses électriques	Découpe de bois et autres matériaux de construction
	Marteaux perforateurs et burineurs électriques	Forage et fixation d'éléments structurels
	Postes de soudure avec générateurs	Assemblage et fixation des éléments métalliques
	Tarière motorisée	Perçage du sol pour la mise en place des plantations
Aménagement	Broyeur de végétaux	Production de paillage à partir des
Paysager et		déchets verts
Végétalisation	Semoir mécanique tracté	Ensemencement des prairies et espaces verts
	Pulvérisateurs agricoles	Application d'engrais organiques et traitements écologiques
	Kit d'irrigation goutte-à-goutte avec pompe	Installation du réseau d'arrosage automatique
	Pelles et godets spécialisés pour curage	Nettoyage et modelage des berges
	Clôtures en bois ou canisses	Protection des jeunes plantations
	Structures de soutènement végétalisées	Aménagement des talus et stabilisation écologique
Hydraulique et	Pompes submersibles (≥ 5 m³/h, min. 2 unités)	Vidange des eaux stagnantes et réhabilitation
I	Groupe de filtration mobile (biofiltration & UV)	Traitement des eaux sur site
	Tuyauterie et outils de plomberie spécialisés	Installation des conduites d'eau et drainage
	Éléments de rétention d'eau (cuves, réservoirs)	Collecte et stockage des eaux pluviales
	Marteaux, masses et burins	Travaux de fixation et démolition légère
et Petit Matériel	Perceuses-visseuses électriques	Assemblage de structures en bois et métal
1	Pelles, bêches et râteaux	Aménagement manuel des zones végétalisées
15 July 200	Niveaux laser et rubans métriques	Contrôle de l'alignement et des dimensions
100	Harnais et équipements de sécurité	Sécurité du personnel
	Éclairages solaires autonomes	Sécurisation du parc et éclairage des sentiers

Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'Offres à compter du 27





Mars 2025. Les paiements depuis l'étranger se feront sur le compte n° : 430 30 10 07de la Région de Nouakchott ouvert au Trésor Public conformément aux <u>données ci- après :</u>

3-0	Coordonnées Bancaires
Compte(s)	Compte d'opération Trésor pour gestion des recettes DGTCP
	N°: 01001300003
	IBAN : MR1300001000010100130000358
G 1 (DG)	
Coordonnées BCM	Banque Centrale de la Mauritanie
e	, a
	BP 623 Nouakchott
	Avenue de l'Indépendance SWIFT:
	BCEMMRMR
Correspondance	Transferts en dollars
Correspondance	FED-USD
	Federal Reserve Bank of New York
	Numéro de compte:
	021084937 MAURI
	Code SWIFT: FRNYUS33
	BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE
	Transferts en dollars
	USD
	Banque de France
انعاکشوط	Numéro de compte:
- C. S.	FR8030001014780000J10024845
14.0/6	CODE SWIFT: BDFEFRPPSRD
San	BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE
On the Street St	Transferts en euro
	BDF-EURO
AKCHOTT	Banque de France
	Numéro de compte:
	FR7630001000640000005160246
	CODE SWIFT: BDFEFRPPXXX
	IDANOLIE CENTEDALE DE MALIDITANTE

Les offres des soumissionnaires doivent contenir la preuve du paiement non remboursable d'un montant de 30 000 MRU à travers un virement ou une quittance délivrée par les services compétents de la Région de Nouakchott. Le DAO sera transmis à la demande des intéressés par voie électronique par les personnes suivantes :

BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE



M. Abdellahi Sidi (E.mail: abdellahi.ct@region-nouakchott.mr);

M. Cheikh Tijani Cheikh Mohamedou (E- mail: c.tijani@region-nouakchott.mr).

Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées sous pli fermé à :

Commission de Passation des Marchés Publics de la Région de Nouakchott,

Avenue Baccar Soueid'Ahmed, Porte 207 2^{ème} Etage, Nouakchott-Mauritanie;

GSM 0022237137117, au plus tard 13/05/2025 à 12H: 00 GMT.

Elles doivent porter clairement la mention « A Monsieur le Président de la Commission des Marchés de la Région de Nouakchott offre relative aux « Travaux d'aménagement de la mare de Tarhill».

Les offres en retard ne seront pas acceptées :

Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée et retournée au soumissionnaire concerné à ses frais sans être ouvertes.

9. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis à l'adresse suivante :

Commission de Passation des Marchés Publics de la Région de Nouakchott, Avenue Avenue Baccar Soueid' Ahmed, Porte 207 2eme Etage, Nouakchott-Mauritanie;

GMS: 00 222 37137117

La date d'ouverture de offres est : le 13/05/2025 à 12H : 30 GMT

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

1.500 000 MRU ou l'équivalent en monnaie convertible.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Nouakchott, le 24-03-2025







